

BTS

Formation en
APPRENTISSAGE !

FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE

Option Froid et Conditionnement d'Air



UNE IDÉE ? DES MÉTIERS !

Vous sentez-vous prêt à relever les défis du dimensionnement, de la représentation et de la construction d'installations de production de froid et de conditionnement de l'air ? Intervenir à tous les stades d'un projet, de la conception à la réalisation en passant par la maintenance vous motive ?

Les applications du froid sont multiples, depuis la conservation des produits alimentaires jusqu'aux processus de transformation et d'élaboration de produits : industries de la santé et du confort, grandes et moyennes surfaces commerciales, bureau d'études techniques, sociétés de production d'énergie...

En tant que technicien supérieur, vous serez amené à réaliser des schémas de principe, chiffrer, planifier et contrôler les travaux d'installation, mais aussi mettre en service et optimiser les équipements.

Vous évoluerez dans un secteur où le développement durable est un souci constant. Vous participerez aussi à la mise en œuvre de solutions techniques qui prennent en compte l'environnement et les économies d'énergie.

UNE FORMATION

La formation BTS Fluides, Energies, Domotique - option Froid et Conditionnement d'Air permet d'acquérir des compétences dans les domaines du froid industriel et commercial et de la climatisation. Le jeune est formé pour conduire le projet :

- d'une installation de climatisation : une grande surface, une banque, un hôtel...
- d'une installation frigorifique complète dans le domaine du froid industriel : entrepôt frigorifique, grand magasin...

Il s'agira pour lui de dimensionner l'installation, sélectionner ses équipements, établir un devis et estimer son coût, planifier sa réalisation, suivre le chantier et mettre en service l'installation, mais aussi assurer le conseil du client pour optimiser les équipements.

ET APRÈS ?

L'insertion professionnelle est possible avec un BTS FED : planifier et suivre un chantier de réalisation d'une installation thermique, travailler dans un bureau d'études thermiques...

Néanmoins la poursuite d'études est envisageable avec un bon dossier et une motivation certaine :

- Licence professionnelle (Bac+3) en apprentissage « Maitrise de l'Energie et des Energies Renouvelables » (partenariat UTT / Groupe Saint Joseph Troyes / EPF)
- Institut Français du Froid Industriel
- Ecole d'ingénieurs
- Licence Professionnelle Chargé d'Affaires

MATIÈRES ET HORAIRES

En apprentissage: aux 19 heures d'enseignement général (Français, LV, Maths, Physique - Chimie, ...), s'ajoutent 12 heures de disciplines technologiques (Etudes des installations, Pratique professionnelle) et 4 heures de communication technique et commerciale.

NOUS CONTACTER



21 rue du Cloître Saint Etienne
10000 Troyes
Tel: 03 25 72 15 30
Fax: 03 25 72 15 31
contact@lasalle-troyes.fr
www.lasalle-troyes.fr



BTS

Formation en
APPRENTISSAGE !

FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE

Option Froid et Conditionnement d'Air



UN CONTRAT de TRAVAIL

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance Entreprise / Centre de Formation d'apprentis.

Vous signez un contrat de travail d'un type particulier, le contrat d'apprentissage, avec une entreprise. C'est à cette condition que vous serez accepté au Centre de Formation d'apprentis. Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine.

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année de formation	27% du Smic, soit 419,74 €	43% du Smic, soit 668,47 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 823,93 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2 ^{ème} année de formation	39% du Smic, soit 606,29 €	51% du Smic, soit 792,84 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 948,30 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	

Source: <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32038>

UNE FORMATION

La formation est à la fois assurée par l'entreprise et par le Centre de Formation. Un tuteur est nommé parmi le personnel de l'entreprise.

Pour la préparation d'un brevet de technicien supérieur (BTS), la durée de la formation est au moins égale à 1350 heures réparties sur 2 ans.

Au Centre de Formation, la durée hebdomadaire de formation est de 35 heures. Celle-ci comporte non seulement des matières techniques et professionnelles mais aussi des matières générales telles l'anglais, les mathématiques et les sciences physiques : bien que salarié, vous passerez en effet le même examen que les candidats sous statut étudiant.

UN RYTHME D'ALTERNANCE

Le rythme d'alternance proposé par le Centre de Formation La Salle est en moyenne :

- Une semaine en Entreprise
- Une semaine au Centre de Formation d'Apprentis

Cette alternance est parfois irrégulière, particulièrement pour le début d'année de formation.

Le planning d'alternance 2021/2022 est en cours d'élaboration.

CONTACT :

Emmanuel PECQUET
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
e.pecquet@lasalle-troyes.fr ou 03 25 72 15 30